

dant les trois brèves années qui avaient suivi son élection ; et après avoir couvert sa grande carte postale de ces chiffres, il ajoutait : " Et ce ne sont là que les prémices, que les signes précurseurs de ce que je ferai pour vous si vous me choisissez de nouveau pour appuyer le gouvernement."

Pourtant, n'est-il pas triste, n'est-il pas lamentable de voir que dans ce grand pays qui est le nôtre, on fait fi de la décence à cet égard et que, du premier ministre jusqu'à la dernière recrue du ministère, chacun entreprend une croisade qu'il entend faire réussir en promettant que des travaux publics seront exécutés ? Pourquoi élire un partisan de l'opposition qui ne saurait rien faire pour vous ? Elisez un ami du Gouvernement ; voici sa promesse confirmée par le ministre. Je ne recherche pas quelle influence une telle conduite peut avoir sur la population. Son effet n'est pas salutaire ; elle n'élève pas le niveau des mœurs de la vie publique. Le politicien de profession peut en rire et s'en moquer ; mais je vous déclare que nous récolterons plus tard les fruits de cette conduite : l'abaissement de la conscience publique et l'abaissement du niveau moral de notre population.

Quelle autre chose a-t-on mêlée dans cette lutte ? Comme ces honorables messieurs ont été braves il y a longtemps, bien longtemps, à l'époque où ils avaient foi aux théories ! Mon honorable ami déclare que le parti libéral a fait table rase des théories. C'est vrai, c'est bien vrai. Mais il fut un temps que des députés des deux côtés de la Chambre se rappellent lorsque les membres de la droite caressaient des théories. L'une des théories que mon très honorable ami nourrissait alors et dont il ne démordait pas était qu'il ne devait pas y avoir d'alliance entre les gouvernements provinciaux et les autorités fédérales—que les affaires provinciales et fédérales étaient des choses distinctes qu'il ne fallait pas confondre, au risque de s'exposer à la corruption et de ravaler le niveau des mœurs politiques. Aujourd'hui, pourtant, qui a été à cet égard, dans ce vaste Dominion, plus coupable que le très honorable ministre qui a son siège en face de moi ? Dans toutes les élections qui ont eu lieu depuis l'avènement du Gouvernement du jour, les faveurs et l'influence du pouvoir central ont servi la cause de tous les gouvernements provinciaux, après qu'il eût été bien entendu qu'à l'heure du danger ces derniers voleraient également au secours du gouvernement fédéral. Un libéral de la vieille école d'Angleterre ! Que de fois avons-nous entendu mon très honorable ami employer cette expression. Un libéral de la vieille école d'Angleterre, arborant les couleurs libérales, qui laisse faire ce que l'honorable premier ministre a laissé faire dans la province de Québec, afin d'écraser le parti conservateur à l'élection provinciale ! Fidèle à cette tactique, longtemps avant l'expiration des pouvoirs de la législature de Québec, on a profité du résultat de la lutte fé-

dérale et du désarroi dans lequel se trouvait le parti conservateur de cette province pour dissoudre inopinément les Chambres et abattre le plus puissant rempart de notre constitution et de nos libertés politiques—une opposition loyale, sage et virile. Nul libéral anglais de la vieille école n'aurait, j'en ai l'intime conviction, approuvé une pareille ligne de conduite. On a suivi la même tactique dans la province d'Ontario. Là, en 1878, en 1902 et depuis, la population a refusé son appui au gouvernement provincial et elle s'efforce de renverser l'administration qu'elle a combattue, qui ne représente que la minorité et qui est à l'article de la mort depuis cinq ans. Constatant dans quel cruel embarras se trouvait le gouvernement de la province, le très honorable gentleman est venu à son secours ; il se prépare à mettre en mouvement les rouages administratifs et à faire servir l'influence de son administration dans l'intérêt de son allié ; il a donné à ses principaux partisans le mot de passe : " Sauvez le gouvernement d'Ontario." Ces alliances sont démoralisatrices ; elles ne tendent pas à assurer la pureté des mœurs politiques ni une saine administration des affaires, et mon honorable ami a été mal inspiré lorsqu'il a jugé à propos de faire servir l'influence et les faveurs du présent Gouvernement au soutien du ministère provincial.

Mais on fait encore pis. J'ignore si ce qu'on raconte est fondé, mais les bruits qui circulent méritent d'attirer l'attention de ce parlement. S'ils sont fondés, j'espère qu'en temps opportun, les faits seront exposés en pleine lumière et que le Parlement remplira son devoir. Des bruits étranges circulent touchant la manipulation des listes électorales au Manitoba, au Nord-Ouest et au Yukon.

On raconte des choses insolites concernant la conduite des recenseurs de la distante région du Yukon où, je crois, il a fallu donner la chasse à ces recenseurs dans les montagnes afin d'obtenir les listes qu'ils cachaient soigneusement pour empêcher les électeurs d'exercer leur droit. Voilà des faits pires que tous ceux que j'ai mentionnés ; s'ils sont vrais, j'espère que cette Chambre en prendra connaissance et quelle les exposera au grand jour. Je ne parlerai pas aujourd'hui des boîtes de scrutin truquées. Elles sont le produit d'une longue suite de menées frauduleuses érigées en un système politique, la création de cerveaux fertiles en expédients destinés à fausser le verdict populaire et à empêcher le peuple d'exprimer librement son opinion.

Mon honorable ami prêche la concorde et la bonne entente ; il nous conjure d'étouffer les appels aux préjugés nationaux et religieux. Nul ne l'approuve plus cordialement que moi. Ne sommes-nous pas arrivés à cette phase de notre existence nationale où nous devrions être plus virils, avoir un idéal plus élevé et mépriser les appels aux préjugés nationaux et religieux ? Mon honorable ami exprime le même désir que moi ;